

Allocution prononcée par le lieutenant-colonel ^(er) Michel BRAULT et le colonel ^(er) Maurice MICHEL lors de la cérémonie organisée à la mémoire de l'adjudant Thomas DUPUY, tué en opération dans le nord du MALI le 29 octobre 2014

Merci d'avoir répondu une nouvelle fois présent à l'invitation d'Yves GUILLOUD, du colonel Maurice MICHEL et de moi même, avec l'accord et l'amical soutien de la commune de BOURG les VALENCE.

Merci au Souvenir Français de Bourg les Valence, à l'initiative d'Yves GUILLOUD, d'organiser une cérémonie d'hommage pour chacun de nos soldats tués en opération.

Merci aux élus de toutes sensibilités politiques Votre présence montre à nos concitoyens, qu'au delà des différences et des clivages, nous savons nous rassembler et nous retrouver quand un événement dramatique touche notre pays.

Merci aux associations patriotiques, qui partagent avec nous le souci du devoir de mémoire. Leur présence et celle de leur drapeau illustre plus que tout commentaire, la solidarité qui unit les différentes générations du feu.

Merci aux autorités militaires des 3 armées et de la Gendarmerie de la garnison d'avoir trouvé le temps pour participer à cette évocation, votre présence témoigne le lien très fort qui existe entre le pays et son Armée. Cette cérémonie se veut un témoignage de solidarité avec tous nos soldats actuellement en mission.

Merci enfin à tous ceux qui sont venus là ce matin à titre personnel, de toute condition, de toute confession, actifs ou retraités pour témoigner leur reconnaissance à ce soldat et à ses proches. Votre présence est réconfortante, car elle montre concrètement l'attachement de nos concitoyens à son Armée.

Aujourd'hui nous saluons la mémoire de l'adjudant Thomas DUPUY du Commando parachutiste de l'Air n° 10 de la BA-123 d'ORLEANS-BRICY, appartenant aux forces spéciales, tué au combat dans le Nord MALI à l'âge de 32 ans.

Né en 1982 à Toulouse, Thomas Dupuy a 23 ans quand il s'engage en 2005, en qualité d'élève sous-officier au sein de l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort.

Nommé sergent à l'issue de sa scolarité en 1^{er} mars 2006, il rejoint l'Escadron des fusiliers commando de l'Air, à Dijon, pour y suivre sa formation spécialisée. Le 9 octobre 2006, il est affecté au CPA n° 30 de Bordeaux-Mérignac, où il sert au groupe RAPAN puis à la cellule MASA (mesures actives de sûreté aérienne) en qualité de tireur d'élite. Il intègre ensuite un module « Personnel Recovery » (Récupération de personnel).

Au début de l'année 2007, il effectue une mission au Togo et assume les responsabilités de chef de poste du commandement de la protection. Deux ans plus tard, il est affecté au CPA n° 10 d'Orléans et rejoint le groupe 12C en tant que chuteur opérationnel.

Après un déploiement à Djibouti, il est engagé, en qualité d'équipier groupe action, sur alerte, dans la bande sahélo saharienne le 8 janvier 2011 lors de la tentative de libération de deux otages français, capturés la veille à Niamey. Il est cité en exemple pour son comportement et décoré pour cette action de la Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze avec le motif suivant « S'est particulièrement distingué en apportant un soutien sans faille à son chef, dans la préparation à l'engagement du groupe, lors d'un saut opérationnel à grande hauteur sur une zone d'opération tenue par des preneurs d'otages, tout cela dans des conditions difficiles et dans des délais extrêmement réduits ».

Toujours en 2011, le jeune sous-officier se distingue une nouvelle fois en Afghanistan lors de l'opération « PAMIR ».

C'est ainsi que pris à partie par des insurgés au cours d'une mission d'infiltration en territoire hostile, il a pu appuyer efficacement le désengagement « d'éléments amis ». Plus tard, il ripostera efficacement alors que son groupe est pris sous le feu des rebelles. Il sera toutefois blessé par des éclats de roquette. Son comportement, encore exemplaire, lui vaudra l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent.

Promu sergent-chef en juillet 2013, il avait rejoint le Mali dans le cadre de la force « BARKHANE » depuis le 2 août dernier.

Il est engagé dans la nuit du 28 au 29 octobre au nord Mali, dans le massif du TIGHARGHAR dans le cadre d'une opération visant à neutraliser une trentaine de djihadistes appartenant à AQMI. Au cours d'un combat violent qui a permis l'élimination de l'élément terroriste, Thomas DUPUY est mortellement atteint.

Le sergent-chef Dupuy était un homme calme et réfléchi, doté de capacités physiques et intellectuelles rares. Cherchant constamment à progresser, il était un spécialiste reconnu dans des domaines aussi variés que l'appui aérien, les transmissions opérationnelles et le saut à ouverture très grande hauteur. Élément incontournable de son groupe, il était un camarade apprécié de tous.

Avant de rentrer dans l'armée, Thomas Dupuy s'était déjà illustré sur les rings, il avait notamment été sacré champion d'Europe amateur de boxe thaï dans la catégorie des 54 kg.

Mercredi, le sergent-chef Thomas Dupuy a été promu au grade d'adjudant. Il a reçu une 3^e étoile sur sa Croix de la valeur militaire, en même temps que la Médaille militaire. Il a été promu dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Il était déjà titulaire de la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent et étoile de bronze, de la médaille d'outre-mer agrafe Sahel et République de Côte d'Ivoire, de la médaille d'argent de la défense nationale et la médaille des blessés. Il était le fils de Marie-Christine Jaillot, directrice de recherche au CNRS et

présidente du conseil de développement de *Toulouse-Métropole*, et de Raymond Dupuy, professeur à l'université *Jean-Jaurès*.

Thomas DUPUY avait une compagne mais n'avait pas d'enfant.

Comme l'a rappelé le président de la République lors de l'annonce de sa mort « les soldats français contribuent avec courage et efficacité à consolider la souveraineté du Mali et à lutter contre le terrorisme » Ainsi, Thomas DUPUY est-il le 10^e soldat tué depuis l'engagement de nos troupes en 2013 en application de cette mission.

Ce sous officier appartenait à la 4^e génération du feu, celle des opérations extérieures caractérisées par la complexité et l'extrême diversité des situations, exigeant de réelles qualités techniques, mais aussi un mental à toute épreuve. C'est cela que vivent quotidiennement nos soldats en AFRIQUE.

Ces soldats sont des professionnels que le monde entier nous envie et qui font honneur à notre pays par leur compétence, leur savoir faire et leur savoir être. Ces soldats n'ont donc rien à envier à leurs grands anciens des 2 conflits mondiaux, de l'Indochine ou de l'Algérie.

Aussi, ont-ils droit à notre reconnaissance et à l'hommage du pays. Ils ont le droit de ne pas disparaître dans l'indifférence et l'anonymat.

La très grande majorité de nos associations d'anciens combattants, ont soutenu les projets visant à officialiser et perpétuer leur souvenir : la construction d'un mémorial à Paris, l'inscription de leur nom sur le monument aux morts de leur commune, l'instauration d'une journée nationale du souvenir le 11 novembre pour honorer tous les soldats « morts pour la France » et notamment ceux des missions extérieures jusque là oubliés.

L'étape parisienne lors du rapatriement du corps d'un soldat tué en opération fait aussi partie désormais de cet hommage national. Ce sont les honneurs militaires rendus dans la cour des Invalides et l'hommage populaire lors du passage du cortège sur les Champs Élysées et le pont Alexandre III.

L'adjudant Thomas Dupuy a eu le droit à ce cérémonial, un hommage national lui a également été rendu sur la base aérienne d'Orléans-Bricy et l'assemblée nationale a observé une minute de silence en sa mémoire. Ce n'est que justice.

Mais alors que nous honorons ce soldat, le 10^e tué au Mali, qu'en est-il de notre engagement au SAHEL ?

Il y a moins de 2 ans, nos dirigeants évoquaient une intervention limitée à quelques mois au MALI, puis toujours pour quelques mois en CENTRAFRIQUE. Or nous voyons bien qu'il n'en ait rien et que notre engagement est appelé à s'intensifier et à s'installer dans

la durée. L'opération *Barkhane*, en partenariat avec les 5 pays de la zone sahélo-saharienne, a succédé à l'opération *Serval* et le ministre de la défense a annoncé une présence durable de forces françaises dans ce dispositif de contre terrorisme. Nos unités ont obtenu, dans cette lutte, de magnifiques succès et la communication officielle fait donc l'éloge de nos forces militaires. C'est encourageant pour celles ci. Mais elle oublie le plus souvent de préciser dans quelles conditions extrêmes ces missions sont réalisées et je veux rappeler ce que disent désormais tout haut nos plus hauts responsables militaires.

Nos troupes agissent avec un matériel certes parfois très performant, mais bien trop rare, comme les avions de transport, et de plus en plus souvent à bout de souffle, certains matériels majeurs datent des années 1970, bientôt d'un demi-siècle.

Ces missions à très haut risque, sont assurées par des unités d'ores et déjà en surchauffe, en limite de rupture du fait de la fréquence de leurs projections. Qu'en sera-t-il dans quelques mois ou années lorsque les mesures du livre blanc seront toutes entrées en vigueur et que les armées auront perdu les 80 000 hommes qui doivent au total disparaître ?

C'est pourquoi nous demandons une nouvelle fois aux élus et responsables politiques de tous bords, de prendre la mesure de ce grave problème, de défendre leur armée et de faire preuve de responsabilité lorsqu'il faudra voter les prochains budgets. L'armée ne doit pas être une variable d'ajustement dans le budget du pays, sa mission lui est fixée par la nation et c'est à la nation de lui donner les moyens adaptés et suffisants. Il y va de la vie de nos hommes, de l'indépendance et de la sécurité de la France. Si cela ne pouvait être réalisé, il faudrait alors revoir les ambitions d'intervention de notre pays à la baisse pour tenir compte de cette nouvelle réalité.

Pour terminer je voudrais rappeler que la démarche, entreprise par Yves GUILLOUD, pour sensibiliser nos concitoyens à la mort en opération de nos soldats, est et reste tout à fait pertinente et qu'elle doit être poursuivie. Elle est d'ailleurs reconnue et approuvée par les associations patriotiques de nos 2 départements. En effet, elle permet de témoigner localement de notre soutien à nos armées et à leurs familles, de saluer la mémoire d'un soldat tombé pour affirmer ou défendre les valeurs et les intérêts de notre pays.

À la compagne de l'adjudant Thomas Dupuy, à ses proches, aux aviateurs et aux soldats des forces spéciales, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Nous pensons aussi à ses 2 coéquipiers blessés lors de l'opération hélicoptère du 29 octobre, ces blessés que l'on oublie trop souvent et à qui nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Vive l'Armée française, vive la France !